

ANNÉE 2024-2025

ACCUEIL DE LOISIRS MERCREDI

Enfants de 3 ans à 12 ans

ST JEAN DE BOURNAY

☎ 04.74.58.70.40
✉ mairie@saintjeandebournay.fr

ARTAS

☎ 04.74.58.73.31
✉ mairie@artas-mairie.fr
⚠ Uniquement de 6 à 12 ans

SAVAS-MÉPIN

☎ 04.74.58.54.12
✉ accueil@savasmepin.com

STE-ANNE SUR GERVONDE

☎ 04.74.58.36.33
✉ periscolaire@steannemairie.fr



MODALITÉS D'INSCRIPTIONS

L'accueil de loisirs sera ouvert le mercredi toute la journée avec possibilité de repas le midi.

Les parents ont la possibilité d'inscrire leur(s) enfant(s) selon leur choix.


Matin seulement

 + 
Matin + repas

 +  + 
Matin + repas + après-midi

 + 
Repas + après-midi


Après-midi seulement

+ *Accueil de péri-loisirs (garderie matin et/ou soir)*



Les inscriptions pour la journée complète sont prioritaires.
Les inscriptions uniquement pour le repas sont impossibles.

Inscription

⇒ Voir les dates auprès des communes concernées.

DOSSIER D'INSCRIPTION :

Les dossiers d'inscriptions sont disponibles sur les sites des Mairies.

Pièces à fournir :

- ✓ Fiche CERFA (copie du carnet de santé)
- ✓ Assurance responsabilité civile ou scolaire
- ✓ Attestation quotient familial CAF
- ✓ Justificatif de domicile (- de 3 mois)

PÉRIODES D'ACCUEIL

Les parents peuvent choisir la ou les période(s) où ils souhaitent inscrire leur(s) enfant(s).

Périodes d'accueil

- 1 Du 4 septembre au 16 octobre 2024
- 2 Du 6 novembre au 18 décembre 2024
- 3 Du 8 janvier au 19 février 2025
- 4 Du 12 mars au 16 avril 2025
- 5 Du 7 mai au 2 juillet 2025

Chaque commune :

- ↪ Prendra en charge ses inscriptions
- ↪ Proposera ses horaires d'accueil
- ↪ Aura son propre programme d'activités